

HAUTES ALPES

LE MAG #77 Janvier // Mars 2025

Événement / P. 6

Loi sur le handicap :
20 ans d'avancées

Dossier / P. 10

Rénovation énergétique :
l'enjeu du siècle

Entretien / P. 16

Robin Emig, perché
au sommet

TOUT À LOISIRS

Demoiselles coiffées

*Féerie géologique
dans les Hautes-Alpes*



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



20 septembre

Après deux années de travaux qui ont permis l'agrandissement et une profonde modernisation du bâtiment, les Archives départementales accueillent leurs premiers visiteurs à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



3 octobre

Rendez-vous au sommet du col du Galibier avec le président du Département de la Savoie, Hervé Gaymard, et ses équipes, afin d'évoquer les projets d'aménagement dans le cadre de l'opération de valorisation des cols légendaires des Hautes-Alpes.



10 octobre

La montagne au défi. Le thème du 40^e congrès de l'Association nationale des élus de la montagne, organisé à SuperDévoluy, a permis des échanges très productifs sur l'aménagement de nos territoires, toujours plus résilients et en phase avec leur avenir.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

Un Grand prix pour la Maison des agriculteurs

8

Actualités

La Marionnaise poursuit sa transformation

10

Dossier

Rénovation énergétique : l'enjeu du siècle

6

Événement

Loi sur le handicap : 20 ans d'avancées



Mobilité : une seule appli pour des trajets facilités

Collège de Tallard : de nouveaux éclairages pour le gymnase

Chasse : le centre de formation bat son plein

16

Entretien

Robin Emig, perché au sommet





On est là. C'est la devise de notre Département et en 2025, autant qu'en 2024 et les années passées, le Département sera là. Là pour accompagner les Haut-Alpins dans leur quotidien, par le biais, notamment, de l'action sociale, mais aussi en faisant en sorte qu'ils puissent toujours mieux s'épanouir au pays. Cela implique de mettre en œuvre les ambitions que nous avons pour les Hautes-Alpes : en faire un territoire attractif, en toutes circonstances.

Après la confusion et les interrogations qui ont marqué ces derniers mois à l'échelle nationale, le Département entend apporter une réponse claire et adaptée aux attentes de ses concitoyens. C'est l'avantage de la proximité avec les Haut-Alpins. L'avantage aussi d'être un Département à taille humaine. Notre échelle nous permet réactivité et efficacité.

Ce nouveau numéro de *Hautes-Alpes le Mag* consacre une large place à la question de la rénovation énergétique. Son corolaire est la thématique du logement. 2025 verra des initiatives en la matière afin de mieux répondre aux besoins de chacun.

On est là et on sera encore là. Présents au rendez-vous des Hautes-Alpes avec leur avenir.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

18
Hauts talents

Fondation Agir contre l'exclusion

Céline Dodin, ambassadrice de la course d'orientation

20
À vos côtés

Accès aux services publics : toujours plus de proximité

Une main tendue pour dépasser ses difficultés

22
Cantons

Chorges

24
Tout à loisirs

Demoiselles coiffées : féerie géologique dans les Hautes-Alpes

26
Causes communes

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © Bertrand Bodin

Plein cadre

UN GRAND PRIX *pour la Maison des agriculteurs*



Décerné chaque année par le Département, le Grand prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables permet de mettre en lumière les projets exemplaires. La Maison des agriculteurs des Hautes-Alpes est l'une des sept réalisations primées en 2024. Elle a reçu le prix du bâtiment administratif.

Ce nouvel édifice qui a bénéficié d'un soutien financier du Département a été réalisé en matériaux naturels : le mélèze et la terre cuite apportent confort et convivialité. La Maison rassemble les organismes professionnels et services qui accompagnent les agriculteurs haut-alpins.





© : istock

La loi aborde pour la première fois la question de l'interaction entre la personne et son environnement.

ACCESSIBILITÉ

LOI SUR LE HANDICAP *20 ans d'avancées*

Le Département marque l'anniversaire de la loi en organisant, avec les partenaires et professionnels concernés, plusieurs journées de conférences et d'animations ouvertes au grand public. L'occasion d'échanger sur les avancées réalisées et sur le chemin qui reste à parcourir.

Il y a exactement vingt ans, la France adoptait la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Celle qu'on appelle souvent la « loi handicap » a marqué un virage radical dans la prise en compte des besoins des personnes concernées.

La loi de février 2005 aborde pour la première fois la question de l'interaction entre la personne handicapée et son environnement : ce qui est pris en compte n'est plus seulement le handicap lui-même, mais

la manière dont cet environnement doit s'adapter aux besoins de la personne. Elle considère que c'est à la société d'évoluer, ou bien d'apporter des compensations à la personne pour faciliter son quotidien. La loi impose alors que les bâtiments publics, les transports, etc., deviennent accessibles. Elle instaure la prestation de compensation du handicap, versée par le Département en compensation des altérations fonctionnelles. Mais si elle évoque les altérations mentales et psychiques, il faudra attendre le décret de 2022 pour détailler sur quels

critères se baser pour les définir avec précision.

Quand l'archéologie nous éclaire

Le Département des Hautes-Alpes a souhaité marquer ce 20^e anniversaire en organisant trois journées d'échanges et de conférences autour des thématiques de l'accessibilité avec ses partenaires œuvrant dans les différents champs du handicap et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Professionnels,

associations et grand public pourront s'informer, dialoguer, dresser le bilan des avancées et évoquer les progrès qui restent encore à faire.

La manifestation débutera lundi 10 février, dans la matinée, à l'hôtel du Département, par une première conférence de Valérie Delattre, archéo-anthropologue, sur le thème « Handicap : quand l'archéologie nous éclaire* ». Celle-ci étudie les traces, notamment les sépultures, qui nous renseignent sur la manière dont les sociétés humaines ont traité les corps différents à travers les âges. *

L'après-midi, Anne-Lyse Chabert, philosophe et chercheuse au CNRS, témoignera sur la question de l'accessibilité*. « *Ce n'est pas qu'une histoire de logo ou de porte large, explique l'autrice d'un livre intitulé *Transformer le handicap et atteinte d'une maladie évolutive invalidante. C'est aussi un état d'esprit.** »

Pascal Jacob, président de Handidactique et père de Romain Jacob, auteur de la charte pour un meilleur accès aux soins des personnes vivant avec un handicap, lui succédera. Il évoquera l'importance du combat à mener pour avoir la faculté de « *choisir la vie que l'on veut vivre et de faire le métier qu'on aime* ». Toute la journée, une troupe

de théâtre d'improvisation animera des intermèdes entre les conférences.

Portes ouvertes à la MDPH

Mardi matin, la MDPH ouvrira ses portes au public et lui fera visiter des locaux habituellement fermés aux visiteurs* pour éclairer « le parcours de son dossier à la MDPH » et toutes ses étapes. Mardi après-midi, retour à l'hôtel du Département pour des tables rondes afin que les personnes concernées puissent à leur tour témoigner et exprimer leurs attentes sur l'évolution de l'accessibilité.

La journée de mercredi sera consacrée au sport et à la culture, avec le témoignage de sportifs en situation de handicap. Le film « La Traversée des Hautes-Alpes, ensemble avec nos différences » sera projeté en version longue. Des animations sensorielles seront proposées au Musée muséum départemental, dans le cadre de l'exposition « Nuit ». Le programme complet de ces journées est à consulter sur le site du Département : www.hautesalpes.fr ■

*Ouvert au public sur inscription sur www.hautesalpes.fr.



Ginette Mostachi,
vice-présidente du Département,
en charge des solidarités



Evelyne Colonna,
conseillère départementale
déléguée au handicap

Parole d'élus

« *L'anniversaire de la loi de 2005 est le bon moment pour prendre du recul et analyser tout ce qui a été fait en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société. Cette vision critique nous amènera aussi à poursuivre les avancées que cette loi a permises, afin d'améliorer encore nos réponses aux besoins des Haut-Alpins.* »

11 février 2005

Loi sur le handicap



19 avril 2022

Décret publiant le référentiel d'accès à la prestation de compensation du handicap du fait d'altérations des fonctions mentales, cognitives et psychiques

+ de 15 000 Haut-Alpins

ont un dossier ouvert
à la MDPH.



CHANTIER

LA MARIONNAISE poursuit sa transformation

Les parois latérales de la galerie ont été fermées.



MOBILITÉ

UNE SEULE « APPLI » pour des trajets facilités

L'application Mobicoop propose aux Haut-Alpins un double service d'auto-stop « organisé » et de covoiturage afin de simplifier leurs déplacements au quotidien.

Depuis mi-octobre, l'application gratuite Mobicoop est disponible dans les Hautes-Alpes. Elle met à la disposition des habitants deux services. D'une part, Rezo Pouce, de l'auto-stop « organisé ».

Pour en profiter, il suffit de s'inscrire, muni de sa carte d'identité, afin de recevoir le kit d'utilisation. Il n'y a plus qu'à se rendre ensuite à l'un des 900 arrêts dédiés pour être pris en charge gratuitement par un autre utilisateur.

Parallèlement, Mobicoop propose Rezo Covoit', un service de covoiturage. À la différence des autres plates-formes, aucune commission n'est appliquée. Les covoitureurs partagent ainsi le réel coût du

trajet effectué, sans prélèvement supplémentaire de l'opérateur. Pour plus d'informations sur ce

dispositif et son fonctionnement, rendez-vous sur le site dédié www.mobicoop.hautes-alpes.net ■



Parole d'élue

Marc Viossat,

vice-président en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives

« Impulsée par le Département et les neuf intercommunalités des Hautes-Alpes, l'application Mobicoop favorise la rencontre entre conducteurs et passagers. En réduisant le nombre de personnes prenant leur voiture, nous parviendrons à réduire aussi le trafic sur nos routes. C'est notre intérêt à tous. »

L'ancienne galerie semi-ouverte du col du Lautaret laisse peu à peu place à un tunnel entièrement fermé. Quarante mètres ont déjà été détruits puis reconstruits.

Démarré au printemps dernier, le chantier de la Marionnaise est en pause durant la saison hivernale, les conditions météorologiques ne permettant pas sa poursuite. Pendant les premiers mois de travaux, les nouvelles fondations ont été préparées. Quarante mètres de cette galerie semi-ouverte, située sur la RD 1091, l'axe stratégique reliant Briançon à Grenoble, ont aussi été détruits puis

reconstruits. Et surtout, les parois latérales ont été fermées, le projet, à terme, étant de couvrir la galerie totalement pour garantir que la circulation ne soit plus perturbée les jours de neige. Le chantier doit reprendre au début du mois d'avril.

Les 350 mètres restants seront traités et le tunnel sera même prolongé de 100 mètres. La circulation restera encore alternée pendant toute la durée des travaux, avec quelques microcoupures (de l'ordre d'une quinzaine de minutes) certaines nuits.

Le nouvel ouvrage devrait être pleinement fonctionnel à la fin du mois de novembre. Il sera, de plus, doté d'éléments de sécurité modernisés, notamment d'un système d'alerte. ■

COLLÈGE DE TALLARD

DE NOUVEAUX ÉCLAIRAGES pour le gymnase



L'éclairage est maintenant modulable pour s'adapter aux différentes activités.

Les services du Département ont profité des deux semaines de vacances scolaires de la Toussaint pour réaliser des travaux au gymnase du collège Marie-Marvingt de Tallard. À savoir la remise aux normes de l'éclairage. Compte tenu de la spécificité de la tâche – une intervention à 7 mètres de hauteur – le chantier a été délégué à un prestataire.

Le marché avait été lancé au début de l'été sur la base d'une étude réalisée au printemps. Une trentaine de nouveaux projecteurs à LED ont été installés en lieu et place des anciennes ampoules au sodium. Cette technologie offre un meilleur rendu tout en consommant moins d'énergie. Les scénarios d'éclairage s'adaptent

CHASSE

LE CENTRE DE FORMATION *bat son plein*

La Maison de la chasse et de la nature des Hautes-Alpes forme plus de 1 000 personnes chaque année à la théorie et à la pratique de la chasse. Cette structure, située au Poët, a été créée en 2019, avec le soutien financier du Département.

« Notre catalogue de 14 formations a pour but de préparer au mieux les chasseurs, tant sur les aspects liés à la sécurité que sur le respect de l'environnement », souligne William Gronchi, premier vice-président de la Fédération départementale des chasseurs, à la tête de cette maison. Elle dispense par ailleurs les permis de chasse. Pour 2025, elle porte le projet d'installer un simulateur de tir. Ce nouveau service permettra d'initier les jeunes chasseurs à une bonne pratique, en toute sécurité.



Des formations à la fois sur les questions de sécurité et d'environnement.

selon les activités. Idem pour les 10 luminaires de la salle polyvalente attenante, où se déroulent d'ordinaire les séances de tennis de table ou de gymnastique, entre autres.

Par ailleurs, les projecteurs lumineux de sécurité, qui se déclenchent en cas de coupure de l'éclairage, ont aussi été équipés d'ampoules LED. L'ensemble a été intégré à un système de pilotage à distance fonctionnant grâce au Bluetooth.

Cette opération, dont le coût s'est élevé à 39 000 € HT, a été entièrement financée par le Département. Elle sera répétée dès cette année au gymnase de Guillestre. Pour rappel, elle avait déjà été menée en 2019 dans celui de La Bâtie-Neuve et en 2022 dans celui du collège des Garcins de Briançon. ■

BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : *l'enjeu du siècle*

Pour limiter le réchauffement climatique, il est devenu primordial de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le bâtiment en est l'un des gros émetteurs, en France comme dans le monde. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics ont décidé de soutenir financièrement la rénovation énergétique via différents dispositifs.

Le Département s'est ainsi positionné en pilote des opérations pour les Hautes-Alpes et a été plus loin en prenant d'autres initiatives. Pour les logements privés, d'une part, en centralisant le conseil et l'accompagnement à la Maison de l'habitat. Et pour les bâtiments publics, d'autre part, en soutenant les projets portés par les collectivités. Un vaste chantier au long cours qui offre de belles perspectives de travail et d'emploi pour les entreprises et les artisans du territoire.

ACTION PUBLIQUE

LE DÉPARTEMENT *en chef de file*

En complément des initiatives qu'il a initiées et porte, le Département s'est pleinement saisi des dispositifs et aides existants pour inciter à la rénovation énergétique des bâtiments. Il les coordonne, qu'il s'agisse de logements privés ou de bâtiments publics.



Les bâtiments publics vont devoir abandonner les chaudières à fioul au profit d'énergies renouvelables.

Le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France. Il représente à lui seul 27 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂, l'un des principaux gaz à effet de serre) et près de 45 % des consommations énergétiques annuelles du pays, selon le ministère de la Transition écologique.

Le bâtiment contribue donc fortement au réchauffement climatique. Face à ce constat, le gouvernement s'est fixé comme priorité d'améliorer les performances énergétiques du parc de logements français, faute de quoi il lui sera difficile d'atteindre son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Économies et confort à la clé

Une enveloppe de 6,2 milliards d'euros a été fléchée pour financer des opérations de rénovation énergétique des logements privés et des bâtiments publics, dans le cadre du plan « France Relance ». Cette somme est répartie à travers différents dispositifs et aides qui se déclinent au plan local. Le Département les pilote pour les Hautes-Alpes.

Le travail est colossal : la majorité des bâtiments publics du territoire sont encore alimentés par des énergies carbonées, comme les chaudières à fioul. Idem pour les logements privés, dont une grande partie s'avère en plus très énergivore. La majorité des habitations haut-alpines sont en effet classées « E », « F » ou « G », d'après leur diagnostic de performance énergétique, soit les catégories les plus consommatrices en énergie.

En plus d'agir concrètement en faveur

du climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique offre d'autres avantages. Moins d'énergie consommée, c'est une facture réduite. Non négligeable à l'heure où les prix de l'énergie ont explosé depuis près de trois ans et dans un département comme les Hautes-Alpes où le climat peut être particulièrement rigoureux. Rénover un bâtiment énergétiquement est aussi un moyen d'améliorer le confort des habitants et usagers tout au long de l'année. ■



Parole d'élus

Jean-Marie Bernard,
président du Département

« Nous sommes pleinement engagés dans la transition énergétique, conscients depuis longtemps de la nécessité d'améliorer la sobriété des bâtiments haut-alpins et de décarboner les énergies. C'est pourquoi nous avons tenu à endosser ce rôle de pilote des dispositifs de rénovation énergétique sur notre territoire. »



POUR LES PARTICULIERS

LA MAISON DE L'HABITAT, *interlocuteur unique*

La Maison de l'habitat répond à toutes vos questions au 04 92 50 82 11.

Ses conseillers experts fournissent des informations bien utiles quand on a un projet de rénovation énergétique ! Neutres et gratuits, ces renseignements concernent aussi bien les aspects techniques, juridiques, fiscaux ou urbanistiques de la réalisation de travaux que l'ensemble des aides financières existantes.

Les particuliers souhaitant mener des travaux de rénovation énergétique dans leur logement sont invités à se rapprocher de la Maison de l'habitat des Hautes-Alpes. Créée par le Département avec ses partenaires (CAUE, Adil, Soliha, CMAR) en janvier 2021, elle trouve son origine dans le « réseau habitat énergie » mis en place six ans plus tôt par le Département et sert aujourd'hui de guichet unique.

Concrètement, ses conseillers experts, labellisés France Rénov', sont capables d'aiguiller les particuliers sur tous les aspects techniques, architecturaux et urbanistiques de la réalisation de travaux. Ils peuvent également les renseigner sur les moyens existants pour financer leur projet de rénovation. Car il existe de nombreux dispositifs, dont les critères d'éligibilité varient, tout en pouvant parfois se cumuler. Si bien qu'il peut être difficile de s'y retrouver. Leurs conseils sont gratuits,

neutres et surtout personnalisés en fonction du profil du demandeur, de ses revenus, de son projet, de son type d'habitation, etc. Les services de la Maison de l'habitat sont financés, depuis le 1^{er} janvier 2025, grâce au Service public de la rénovation de l'habitat (SRPH), auparavant baptisé SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique).

La vigilance est de mise : certaines entreprises se comportent de façon peu scrupuleuse avec les particuliers désireux d'entamer des travaux de rénovation dans leur habitation. La Maison de l'habitat recommande donc de chercher un professionnel en favorisant le bouche-à-oreille et les entreprises proches de chez soi. Attention aussi à ne pas valider le premier devis obtenu, mais à en demander au moins trois différents par typologie de travaux. Enfin, il faut impérativement ne rien signer ni payer avant d'être sûr de son choix. ■

DISPOSITIF

L'EXEMPLE DU « PIG+ »

Parmi les dispositifs de financement, le Département a lancé le « Programme d'intérêt général+ » (PIG+) en 2022. Il intervient parallèlement aux Opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (Opah) menées par certaines collectivités. Courant sur trois ans, il vise à réhabiliter 405 logements en résidence principale, à raison de 135 logements chaque année, sur un périmètre couvrant toutes les Hautes-Alpes et l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch. Ce dispositif avait déjà fait ses preuves : précédemment déployé entre 2014 et 2017, il avait alors permis la rénovation de 192 logements.

POUR LES COLLECTIVITÉS

UN ACCOMPAGNEMENT *de A à Z*

Le Département épaula les communes en pilotant des dispositifs nationaux et en mettant à leur disposition son agence d'ingénierie territoriale, IT 05.

Contrairement aux particuliers, les collectivités locales sont soumises à des obligations en matière d'économies d'énergies, fixées par l'État. À titre d'exemple, le Dispositif éco énergie tertiaire (DEET), également appelé « décret tertiaire », impose une réduction de la consommation énergétique finale des bâtiments de plus de 1 000 m² de 40 % d'ici 2030 – puis de 50 % et 60 % à l'horizon 2040 et 2050.

Pour aider les collectivités à se conformer à ses attentes, le gouvernement a déployé des outils financiers comme les appels à projets nationaux Actee 1 et 2 (pour « Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique »). Le Département a candidaté, entraînant avec lui une trentaine de collectivités et de partenaires, et a été désigné lauréat. Ces deux programmes, dont le second est toujours en cours, ont permis d'obtenir des subventions pour financer les phases en amont des opérations de travaux de rénovation énergétique, à savoir les études préalables ou les audits énergétiques.

Aide technique, juridique et financière

Il existe par ailleurs d'autres dispositifs permettant de débloquer des financements sur le volet réalisation de travaux. C'est le cas du Contrat d'objectif chaleur renouvelable, pour l'achat d'installations d'énergies renouvelables thermiques et de réseaux de chaleur.

Pas facile pour les communes de s'y retrouver dans ce lot de normes et d'outils relatifs à la rénovation énergétique...

C'est pourquoi le Département met à leur disposition les services d'IT 05, son agence d'ingénierie territoriale. Concrètement, ses techniciens ingénieurs peuvent intervenir pour les aider à définir et élaborer le projet de rénovation le plus pertinent. Mais aussi pour recruter des prestataires, pour la réalisation d'études de faisabilité ou d'études

spécifiques, ou des opérateurs. Cet accompagnement est accessible quelle que soit la phase du projet, depuis les études en passant par le montage des dossiers de subventions, jusqu'à l'exploitation du bâtiment. En plus de cette aide technique précieuse et neutre, IT 05 peut fournir aux collectivités qui le souhaitent un soutien juridique et financier. ■

DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE (DEET)

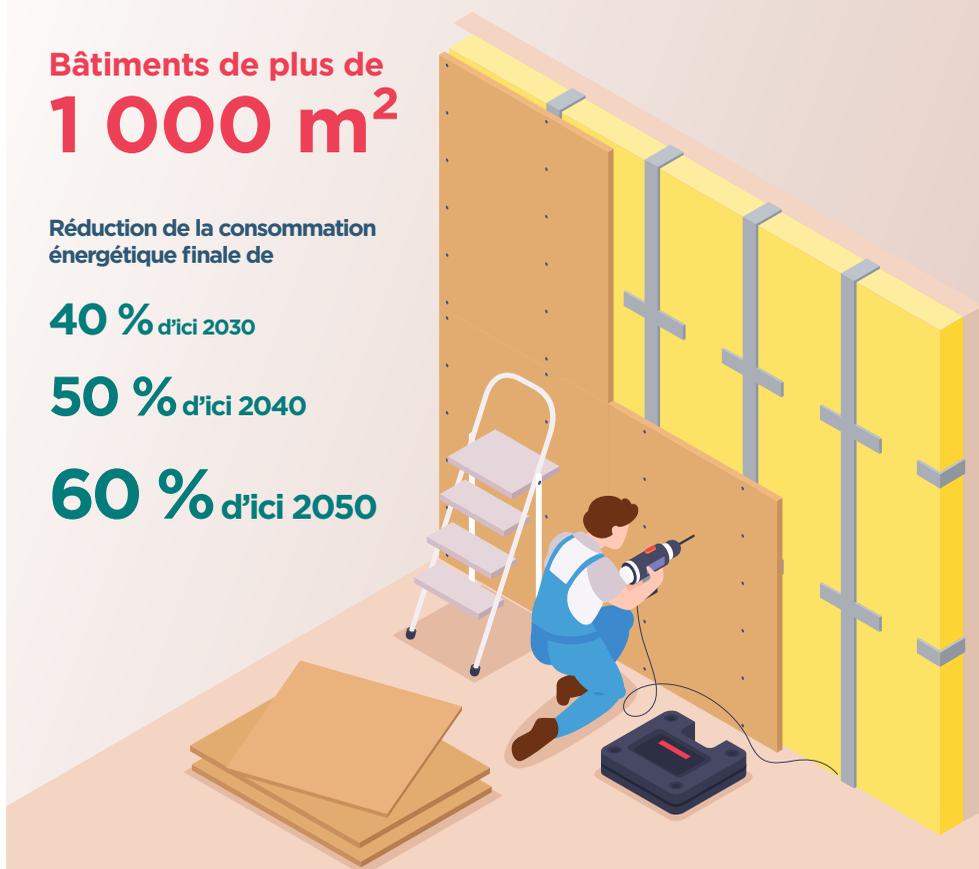
Bâtiments de plus de
1 000 m²

Réduction de la consommation
énergétique finale de

40 % d'ici 2030

50 % d'ici 2040

60 % d'ici 2050



POUR LES ENTREPRISES LOCALES

UNE SOURCE DE TRAVAIL *et d'emplois*

Le label RGE valorise le savoir-faire des professionnels haut-alpins habilités à réaliser des études et des travaux de rénovation énergétique.

L'augmentation croissante des besoins en travaux de rénovation énergétique est une opportunité à saisir pour les entreprises locales. Ces chantiers vont générer de l'activité et des emplois dans le département.

Puisque la rénovation énergétique a le vent en poupe, les professionnels du bâtiment des Hautes-Alpes ont tout intérêt à se positionner sur ce marché. Cela peut toutefois nécessiter une montée en compétences. En effet, comparés aux chantiers de construction dans le neuf, ceux de rénovation énergétique s'avèrent plus complexes et requièrent des savoir-faire spécifiques.

D'autant plus que les nouvelles réglementations, technologies ou encore matériaux poussent à devoir sans cesse se mettre au goût du jour. Les entreprises peuvent compter sur le soutien et l'appui de la Chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes (CCI 05) et de la Fédération du BTP des Hautes-Alpes.

Chacune organise régulièrement à leur intention des sessions d'information et de formation à la rénovation énergétique. Les artisans profitent, eux, de l'accompagnement de la Capeb, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment Alpes Durance, et de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un label pour être mieux identifié

Cette dernière porte notamment, depuis une dizaine d'années, le programme « Rénover+ », qui leur permet, entre autres, d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer leur offre commerciale.

Les professionnels réalisant des travaux de rénovation énergétique peuvent en outre demander le label RGE (reconnu garant de l'environnement) pour valoriser leur savoir-faire et gagner en visibilité. Créé en 2011, il s'adresse à la fois aux artisans et aux entreprises. Des critères bien spécifiques – techniques, juridiques et financiers – doivent être remplis afin de l'obtenir.

Grâce à lui, les consommateurs peuvent identifier plus facilement les professionnels qualifiés en matière de rénovation énergétique. Leur liste est disponible en ligne, sur différents sites, dont celui de France Renov', le service public de la rénovation de l'habitat.

Ce label est également destiné aux entreprises et artisans spécialisés dans les études liées aux performances énergétiques ou dans l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables. Plus de 200 professionnels l'ont à ce jour décroché dans les Hautes-Alpes. ■

ILS TÉMOIGNENT...

ROMAIN AILLAUD, ARNAUD PEINTURE ET ART HABITAT

« LES BIENFAITS DE LA RÉNOVATION *se ressentent immédiatement* »



Romain Aillaud estime que le marché n'en est qu'à ses prémices.

Via ses deux structures, cet entrepreneur gapençais propose des travaux d'isolation par l'extérieur ou l'intérieur. En plus d'économies d'énergie, c'est un confort supplémentaire pour les clients.

L'isolation fait partie des travaux de rénovation énergétique pouvant être effectués dans un logement. Avec Arnaud Peinture, entreprise de 16 salariés basée à Gap, elle s'effectue par l'extérieur. « Cela évite de perdre de la surface habitable à l'intérieur. On peut en plus en profiter pour faire un ravalement de façade et ainsi embellir le bâtiment », souligne Romain Aillaud, son dirigeant.

Si elle n'est pas envisageable de ce côté, l'entrepreneur peut aussi procéder par l'intérieur via sa deuxième société, Art Habitat, qu'il codirige avec Frédéric

Charvin. Dans un cas comme dans l'autre, des économies d'énergie sont assurées et la facture est réduite.

« On ressent par ailleurs immédiatement du confort supplémentaire quand on isole. Y compris l'été, car le logement garde mieux la fraîcheur. Et phoniquement parlant, on entend moins les bruits extérieurs », précise-t-il. Le chef d'entreprise est persuadé que le marché de la rénovation énergétique n'en est qu'à ses prémices. Il appelle néanmoins à une simplification des démarches administratives, qui découragent certains particuliers à se lancer. ■

PETER LEHMANN, ENTREPRISE LEHMANN & FILS

« IL FAUT TOUJOURS VISER *la rénovation globale* »

Ce chauffagiste de La Roche-des-Arnauds et son équipe de sept personnes réalisent des travaux de chauffage adaptés aux bâtiments, en les intégrant le plus possible dans un projet de rénovation global.

C'est en 2005 que Peter Lehmann a démarré son activité de chauffagiste, rejoint dix ans plus tard par son fils Lucien. L'équipe a bien grossi depuis – elle compte au total 7 salariés – et peut intervenir pour installer tout type de chauffage (solaire, au bois, pompe à chaleur, ventilation double flux, etc.). « Nous sommes certifiés RGE* depuis nos débuts

pour l'ensemble de ces corps de métiers. Cela signifie que nous nous sommes formés, que nous avons passé un examen et sommes contrôlés chaque année », souligne l'entrepreneur, basé à La Roche-des-Arnauds.

Son credo n'a pas varié au fil du temps : adapter les solutions aux clients et pas l'inverse. « On fait du sur-mesure », insiste-t-il. Ce qui passe par l'écoute, l'analyse et le conseil. Bien qu'il intervienne uniquement sur la partie chauffage, Peter Lehmann rappelle toujours à ses clients que ce volet doit être pensé, autant que possible, dans le cadre d'une rénovation globale pour être pleinement optimal. Et particulièrement en matière d'isolation du logement, pour éviter les déperditions. ■

*Reconnu garant de l'environnement.



Peter Lehmann et son fils Lucien sont spécialisés dans les énergies renouvelables.

ROBIN EMIG

PERCHÉ *au sommet*

Le perchiste de 21 ans a été le seul Haut-Alpin parmi la délégation française des Jeux olympiques de Paris 2024. Même s'il n'a pas pu atteindre la finale de la compétition, il a su rebondir en battant son record personnel moins de deux semaines plus tard. Une performance qu'il compte bien réitérer.



Je me suis spécialisé en saut à la perche à l'adolescence, car c'était la discipline où j'étais le meilleur. Et surtout celle où je m'amusais le plus !

Participer aux JO de Paris, c'était un rêve pour vous ?

Robin Emig : C'était en tout cas l'objectif que l'on s'était fixé ces cinq dernières années avec mon coach, Franck Rolland, avec qui j'ai commencé le saut à la perche. On a travaillé très dur ensemble pour que je progresse et décroche ma sélection. Je suis très fier d'avoir représenté les Hautes-Alpes au sein de la délégation française.

Quel souvenir vous a le plus marqué ?

Le bruit, très fort, dans le stade de France, où se sont déroulées les épreuves d'athlétisme. Vous avez vraiment l'impression de voler quand 70 000 personnes crient pour vous, car vous représentez leur pays. Je pense que ça m'a aidé, même si, malheureusement, je me suis arrêté aux phases de qualification sans décrocher ma place pour la finale. C'a été un moment très difficile. Je regretterai un peu toute ma vie d'avoir raté le coche, mais c'est le sport, ça fait partie du jeu. Quand je regarde le chemin parcouru pour en arriver là, je me dis que l'histoire est quand même belle.

Vous ne vous êtes cependant pas laissé abattre : moins de deux semaines plus tard, vous étiez de nouveau sur piste, au « Sky's the Limit 2024 », en Allemagne, où vous avez battu votre record personnel...

C'est le type de concours où l'ambiance est bonne, détendue, sans pression. C'est pourquoi j'avais prévu de m'y rendre quel que soit mon résultat aux Jeux. Il s'avère que j'ai été plutôt en forme et j'ai en effet franchi

la barre des 5,80 mètres, avec l'impression de ne pas avoir forcé ! Ça m'a fait du bien de battre mon record, j'ai ainsi pu évacuer la frustration, en quelque sorte. J'ai ensuite participé à un autre meeting à Zagreb, en Croatie, point final pour moi de cette belle année olympique.

Et maintenant, quelles sont les prochaines échéances ?

J'ai repris l'entraînement en octobre et je prépare les compétitions à venir. Mes objectifs majeurs de cette année 2025 sont, d'une part, les championnats d'Europe en salle, aux Pays-Bas, début mars, et, d'autre part, les championnats du monde en salle, en Chine, à la fin de ce même mois. Puis les championnats du monde en extérieur, en septembre, au Japon.

Et vos objectifs pour ces compétitions ?

Comme nous sommes nombreux en France à vouloir y prétendre, c'est d'abord d'obtenir ma qualification. J'aimerais, pour l'assurer, atteindre au moins la barre des 5,85 mètres. Plus généralement, mon but est de battre mon record à chaque saison, même si ce n'est que de 5 centimètres. En cumulant, année après année, cela me fera terminer très haut.

Vous vous entraînez pour cela chez vous, à Gap...

Oui, car c'est là que j'ai grandi et passé toute ma vie. Et c'est ici que se trouve mon coach. C'est assez rare de

voir des athlètes de haut niveau rester avec l'entraîneur qui les a formés, mais c'est ce que je souhaite. Simplement parce que tout ce qu'on a fait ensemble jusqu'à présent fonctionne. Le seul problème est qu'il n'y a pas de salle où je pourrais m'entraîner à sauter l'hiver. On s'organise donc des stages à l'étranger. L'année dernière, je suis allé en Afrique du Sud et à La Réunion. Parallèlement, j'alterne séances de course et de musculation. Et dès que les beaux jours reviendront, je reprendrai les entraînements de saut en extérieur.

Qu'est-ce qui vous a poussé vers cette discipline, dans un département où les jeunes se tournent plutôt vers les sports de montagne ?

J'ai aussi pratiqué des sports de nature quand j'étais petit, notamment le VTT. J'ai dû faire un choix quand j'avais entre 5 et 6 ans, et j'ai opté pour l'athlétisme ! Je me suis ensuite spécialisé en saut à la perche à l'adolescence, car c'était la discipline où j'étais le meilleur parmi les épreuves combinées (ndlr : pentathlon, heptathlon et décathlon). Et surtout celle où je m'amusais le plus !

Et vous vous amusez encore aujourd'hui...

Je vais toujours à un entraînement de saut avec plaisir. C'est une discipline un peu plus « fun » que d'autres de l'athlétisme, selon moi. C'est déjà très impressionnant quand on franchit de petites hauteurs, alors à partir de 5 mètres... Ce n'est pas facile de mettre des mots sur les sensations que ce sport procure, mais je peux vous assurer une chose : on ne les retrouve pas ailleurs.

FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION

LES ENTREPRISES HAUT-ALPINES *passent à l'action*

La nouvelle antenne haut-alpine de la fondation Agir contre l'exclusion (FACE) va mobiliser les acteurs privés pour intervenir auprès des publics en difficulté, aux côtés des autres acteurs locaux. Elle portera aussi le dispositif complémentaire « Les entreprises s'engagent ».

La fondation Agir contre l'exclusion (FACE) a inauguré sa nouvelle antenne dans les Hautes-Alpes. Portée par Laurent Brutinel, entrepreneur engagé, elle ambitionne de favoriser l'inclusion sociale en agissant sur l'emploi et l'éducation. « *Notre objectif est d'accompagner les personnes en difficulté, qu'il s'agisse de jeunes, de seniors ou de personnes handicapées* », détaille le président.

FACE Hautes-Alpes souhaite devenir un acteur incontournable du soutien social et de l'inclusion sur tout le territoire. Ce projet avait été présenté aux socioprofessionnels haut-alpins en mai dernier, lors d'une réunion d'information organisée par Dominique Dufour, préfet des Hautes-Alpes, Jean-Marie Bernard, président du Département, et Frédéric Cavallino, président de la Chambre de commerce et d'industrie.

Des stages pour les jeunes des quartiers sensibles

Laurent Brutinel, déjà impliqué au sein du club des « Entreprises s'engagent », voit dans FACE l'opportunité d'amplifier les efforts pour aider les populations en difficulté. « *FACE permet d'accéder à davantage de moyens pour agir à une plus grande échelle* », explique-t-il. La fondation dispose d'une existence juridique propre, qui lui permet d'accéder à des financements et des appels à projets.



Laurent Brutinel préside l'antenne FACE des Hautes-Alpes.

L'une de ses premières interventions concernera les jeunes des quartiers sensibles, notamment celui du Forest d'Entrais, à Gap. « *L'idée est de créer des opportunités pour eux, de les accompagner vers l'emploi en leur proposant des stages en entreprise* », poursuit Laurent Brutinel. FACE Hautes-Alpes veut aussi adapter localement des programmes comme « Wi-Filles » pour encourager les jeunes femmes à explorer les métiers technologiques. En brisant les stéréotypes

professionnels, ces actions facilitent leur orientation, leur offrent de nouvelles perspectives et augmentent l'égalité des chances.

Immatriculée en août, la fondation a démarré ses premières initiatives dès septembre. En procédant au recrutement d'un directeur permanent, elle va pouvoir organiser des actions plus ambitieuses, toucher un large public et créer des synergies entre entreprises et associations locales. ■



TRIPLE CHAMPIONNE DU MONDE

CÉLINE DODIN, *ambassadrice de la course d'orientation*

© : Jean-Luc Armand

Céline Dodin s'engage pour la promotion de ce sport qui la passionne depuis son adolescence.

L'athlète de Vars est la première sportive de sa discipline à avoir reçu la médaille de la Légion d'honneur en juin dernier. Son parcours impressionnant, ses performances de haut niveau et son investissement au sein de la Fédération française de course d'orientation lui valent aujourd'hui cette reconnaissance nationale.

Installée à Vars, Céline Dodin est devenue une figure majeure de la course d'orientation en France. Après ses trois titres de championne du monde dans la catégorie Dame 40, elle est devenue championne de France longue distance en août dernier, confirmant son retour triomphal après avoir fait partie de l'équipe de France élite entre 2001 et 2014, où elle a atteint la 7^e place aux championnats du monde.

En juin 2024, elle a reçu la médaille de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur des mains de Jean-Christophe Bette, champion olympique d'aviron. Cette distinction, une première pour la course d'orientation, récompense l'ensemble de sa carrière et ses contributions à ce sport. La cérémonie, moment fort

et émouvant pour elle, a été organisée par la Fédération française de course d'orientation dans le Vercors.

Céline Dodin a découvert ce sport au collège grâce à une amie. La discipline l'a rapidement captivée. Elle allie en effet capacités physiques et intellectuelles. Le principe est de trouver des balises sur le terrain à l'aide d'une carte et d'une boussole, tout en courant. L'effort est intense, combinant rapidité et réflexion. « *C'est la tête et les jambes* », résume-t-elle.

Un engagement remarquable

Après une pause pour se consacrer à sa famille, l'athlète est revenue au sommet en 2023, dans la catégorie Dame 40. Elle a remporté les trois principales disciplines de la course d'orientation :

le sprint, la moyenne distance et la longue distance.

Son engagement pour la promotion du sport est tout aussi remarquable. Depuis quatre ans, elle est responsable du haut niveau au sein de la Fédération française de course d'orientation et travaille sur des projets de développement durable et de communication. Elle a également organisé plusieurs grandes compétitions, dont une internationale en 2019, rassemblant 2 500 participants, et les championnats de France en 2022, avec 1 700 compétiteurs.

Aujourd'hui, Céline Dodin se consacre à l'organisation des championnats du monde de course d'orientation, qui se dérouleront dans les Hautes-Alpes, en 2031. Cet événement majeur mettra sa région à l'honneur tout en contribuant à la visibilité de ce sport au plan mondial. ■

ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

TOUJOURS PLUS *de proximité*



Le nouveau pôle de services à la population de Guillestre.

Le 2^e schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics, mis en œuvre pour la période 2025-2031, dresse un plan d'action adapté aux spécificités de chaque territoire, pour garantir à tous les Haut-Alpins l'accès à leurs services publics et réduire la fracture numérique.

En adoptant le 2^e schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics (SDAASP), les Hautes-Alpes poursuivent un processus engagé dès 1995. Copilotes de ce schéma, l'État et le Département doivent s'assurer que l'ensemble des habitants aient bien accès

MAISONS DES SOLIDARITÉS

UNE MAIN TENDUE *pour dépasser ses difficultés*

Dans les Hautes-Alpes, neuf conseillères en économie sociale et familiale accompagnent les personnes en difficulté financière, pour les aider à trouver elles-mêmes des solutions. La question de la gestion des ressources leur permet souvent d'aborder bien d'autres sujets de la vie quotidienne.

Quand survient un accident de la vie, qu'une personne est confrontée à une perte de revenu, etc., elle peut se trouver en difficulté, avec de multiples conséquences : surendettement, perte d'emploi, de logement, etc. Au sein des Maisons des solidarités du Département, les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) accompagnent les Haut-Alpins qui se trouvent dans cette situation.

De jeunes couples qui s'installent, des familles monoparentales, des retraités... Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées. Certains ont un emploi, d'autres bénéficient des minima sociaux. Les CESF travaillent en réseau avec les autres travailleurs sociaux du Département qui orientent vers elles les personnes ayant

besoin de ce type d'accompagnement. Elles les aident à faire face au changement, à trouver des solutions pour reprendre le contrôle de la situation.

Un accompagnement social global

La question budgétaire n'est souvent pour ces conseillères qu'une porte d'entrée vers une analyse plus en profondeur. Elle aborde ainsi d'autres domaines touchant à la vie quotidienne. Cet accompagnement social global a pour but de leur faire prendre conscience des dysfonctionnements afin d'identifier les leviers adaptés. Entrant dans l'intimité de la personne, elles instaurent une relation de confiance

basée sur une totale confidentialité. Elles reçoivent les personnes et les familles dans leurs bureaux ou se déplacent si nécessaire à domicile. Elles vont parfois jusqu'à les accompagner pour négocier avec la banque ou étudier des contrats d'assurance par exemple.

Elles veillent au maintien de leurs droits et identifient les risques d'expulsion du domicile. Elles évaluent également les informations préoccupantes dans le cadre de la protection de l'enfance ainsi que pour les personnes vulnérables. Elles organisent par ailleurs de nombreuses actions collectives et des animations en lien avec la vie quotidienne pour dénouer des problématiques qu'elles ont identifiées. Tout cela participant à créer une dynamique de changement. ■

à tous les services publics dont ils ont besoin au quotidien. Vingt ans avant que la loi NOTRe n'impose la même démarche à tous les Départements, il avait pris conscience de la nécessité d'agir, alors que des administrations quittaient le territoire, que des guichets fermaient... Les caractéristiques du territoire des Hautes-Alpes rendent l'accès aux services publics plus difficile et les temps de trajet plus longs pour rejoindre les services essentiels. Le premier schéma (2018-2023) avait ouvert la réflexion et avait caractérisé un certain nombre de carences. Le second va plus loin et reprend ces questions de la mobilité et de maillage territorial avec comme objectif d'articuler au mieux les Maisons France Services, les Maisons des solidarités du

Département et les guichets des mairies. Le président du Département et le préfet des Hautes-Alpes ont en effet décidé de poursuivre la dynamique partenariale engagée, afin d'obtenir une vision globale et de garantir la pertinence du plan d'action.

Un plan d'action opérationnel dès le premier trimestre

Un diagnostic sur les besoins de la population et les spécificités du territoire a permis de lister les points de vigilance et d'analyser ce qui existe, ou devrait exister, et ce vers quoi il faudrait tendre. Opérationnel et concret, le SDAASP est centré sur la réduction des difficultés d'accès aux services et la lutte contre

la fracture numérique. Il déclinera notamment localement le dispositif national France Numérique Ensemble*. De nombreuses personnes sont par exemple encore dans l'incapacité d'effectuer une démarche administrative en ligne et n'ont pas accès à l'outil numérique. Les élus du Département ont adopté ce 2^e schéma en décembre. Ses 21 actions seront mises en œuvre dès le premier trimestre 2025. Il fait l'objet d'une convention signée avec chaque intercommunalité et prend en compte à la fois leurs spécificités et leurs choix. Le Département assure le suivi du plan d'action afin de l'adapter au cas où la législation évoluerait. ■

*inclusion-numerique.anct.gouv.fr

SERVICES PUBLICS DES HAUTES-ALPES

Une réponse efficace à des besoins particuliers

3^e département le moins peuplé de France métropolitaine

25,4 habitants au km² < **106,5** en France

Département le plus haut de France en moyenne + d'1/3 du territoire au-dessus

2 000 m d'altitude

+ de 85% des Haut-Alpins sont aujourd'hui éligibles à un abonnement fibre

17 Maisons France Services ouvertes dans le département + 5 antennes

71 520 démarches administratives effectuées en 2023

80 % des personnes reçues ont plus de 45 ans

94,8 % de taux de satisfaction

75 % des démarches effectuées en moins de 20 minutes

10 Maisons des solidarités dans le département

52 042 personnes accueillies en 2023
81 725 appels téléphoniques reçus

+ les guichets uniques des communes

ACCÈS AUX SOINS

DEUX NOUVELLES *Maisons de santé*

Deux structures pluriprofessionnelles ont été inaugurées cette année à La Bâtie-Neuve et Espinasses. Le Département a soutenu leur création, qui contribue à l'accès aux soins dans les zones urbaines et dans les zones rurales à plus faible densité.

Premier bilan positif pour la nouvelle Maison de santé, ouverte depuis avril 2024 dans le village de La Bâtie-Neuve. Une dizaine de professionnels de santé se sont installés dans le bâtiment flambant neuf de 400 m² mis à leur disposition. La structure permet aux soignants de se sentir moins isolés et aux patients de disposer d'une offre de soins de proximité de haut niveau. Trois médecins généralistes, un omnipraticien avec une spécialité d'ophtalmologie, un cabinet infirmier, un ostéopathe, une ergothérapeute, une orthophoniste et une psychologue profitent de locaux spacieux et fonctionnels. 1,4 million d'euros ont été investis dans ce projet, porté par la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance et soutenu à hauteur de 10 % par le Département.

Ouvert quant à lui en juin 2024, le Pôle santé d'Espinasses poursuit les mêmes objectifs : médecins généralistes, infirmiers, kiné, ergothérapeute, ostéopathe, psychothérapeute, diététicien et naturopathe... La présence au centre-bourg de ces 10 professionnels médicaux et paramédicaux favorise maintien à domicile et suivi de proximité. Le site est de plus intégré au noyau villageois et se trouve tout près d'une pharmacie et d'une boulangerie ■



La maison de santé d'Espinasses.

THÉUS ET PUY-SAINT-EUSÈBE

LES ÉCOLES AU CŒUR *de la dynamique de territoire*



De meilleures conditions d'accueil pour les enfants.

Les écoles du regroupement pédagogique des Demoiselles-Coiffées sont le reflet du dynamisme du territoire. En 2022, l'inspection académique avait en effet accordé la création d'une cinquième classe à Bréziers, Remollon, Rochebrune et Théus. D'où la nécessité de procéder à l'extension et à la rénovation de l'école de Théus, finalement inaugurée en octobre 2023.

Grâce à cette rénovation, les enfants bénéficient de meilleures conditions d'enseignement : la grande salle de classe offre une vue panoramique sur la vallée de la Durance, et la cantine est deux fois

plus grande qu'auparavant. L'école accueille désormais les élèves de CE1 et CE2 et une partie des cours moyens. Le budget des travaux, soit 440 000 €, a été pris en charge par l'État (30 %), le Département (30 %) et les quatre communes (40 %).

À Puy-Saint-Eusèbe, un autre projet de redynamisation du village, plus global, a abouti à la construction en cours d'un bâtiment qui accueillera non seulement l'école, mais également la mairie de Puy-Sanières et le garage communal. Cette opération, soutenue par le Département, est menée en partenariat avec la commune. ■



Valérie Rossi,
conseillère départementale

Vos élus



Joël Bonnafoux,
conseiller départemental délégué
au patrimoine archivistique

« HISTOIRE DE BISCUITS »

UNE RÉINSERTION en « douceurs »

La biscuiterie de Chorges est avant tout un projet d'insertion professionnelle destiné aux femmes en situation de précarité ou victimes de violences. En ce lieu, elles peuvent se reconstruire, retrouver leur estime de soi et réapprendre un métier dans un environnement bienveillant.



Une biscuiterie 100% féminine.

En octobre 2022, Sophie Rommens a ouvert à Chorges une biscuiterie pas comme les autres. Dans cet atelier, les femmes éloignées de l'emploi ou victimes de violences confectionnent des biscuits artisanaux avec des ingrédients bio et locaux. Ancienne médiatrice en santé, Sophie connaissait les difficultés des femmes victimes de violences à se réinsérer dans le monde du travail. « *Quand elles commencent à sortir la tête de l'eau, il leur faut un emploi qui leur redonne confiance, explique-t-elle. Sinon, elles retombent dans des schémas de violence.* » Ce besoin d'un espace de travail adapté l'a poussée à fonder cette biscuiterie 100 % féminine.



« *Le biscuit est un produit doux, simple et réconfortant, un peu comme l'accompagnement que nous leur offrons ici* », poursuit Sophie. L'entreprise leur permet de concilier travail et vie familiale, grâce à des horaires compatibles avec les transports publics et les services de garde d'enfants. Chaque semaine, elles bénéficient également d'un suivi personnalisé et abordent leurs difficultés avec une éducatrice. Depuis son ouverture, une vingtaine de femmes ont ainsi retrouvé un emploi stable et une nouvelle chance dans cette biscuiterie solidaire, qui allie saveur, solidarité et espoir. ■

ÉLEVAGE REYNAUD

LA QUALITÉ en héritage

Les petits-fils du propriétaire ont repris en avril 2023 le Gaec de l'Avance, à Montgardin. Ils continuent à produire les traditionnels veaux de lait, mais innovent aussi avec des volailles fermières, maîtrisant toute la chaîne de production, pour garantir la qualité en circuit court.

À Montgardin, les frères Reynaud perpétuent la tradition familiale. Âgés respectivement de 26 et 23 ans, Silvan et son cadet, Loris, ont repris en avril 2023 le Gaec de l'Avance, l'exploitation familiale de leur grand-père. Leur élevage produit des veaux de lait élevés sous la mère, pratique traditionnelle qu'ils ont tenu à conserver.

Et, depuis quelques mois, ils ont également diversifié leur activité en ajoutant un atelier de volailles. Ils produisent poulets, pintades et chapons, tous élevés et abattus sur place. Grâce à cette maîtrise de la chaîne de production, de l'élevage à la

commercialisation, ils peuvent garantir la traçabilité et la qualité de leurs produits. Les frères Reynaud privilégient les circuits courts, pour les valoriser autant que possible. Ils vendent leur viande de veau et de volaille directement à la ferme. On peut aussi se la procurer via un système de *click-and-collect* à Chorges (Le Panier caturige), et dans les magasins « Bienvenue à la ferme » de Briançon et Embrun. ■

Contact :
06 37 59 36 70 ou 07 89 55 40 80



Silvan et Loris privilégient la vente de leurs produits en circuits courts.

DEMOISELLES COIFFÉES

FÉÉRIE GÉOLOGIQUE *dans*



Des belvédères ont été aménagés et informent les randonneurs sur l'origine des Demoiselles coiffées.

Les Hautes-Alpes abritent de nombreuses colonnes surmontées d'un chapeau de pierre. Ces sculptures minérales, qui ont inspiré bien des légendes, sont le résultat d'un phénomène géologique. On peut admirer en plusieurs points du département ces silhouettes héritées de l'ère glaciaire.

É lancées, mystérieuses, les Demoiselles coiffées intriguent et fascinent randonneurs et amateurs de géologie qui les croisent sur leur chemin. On peut contempler de magnifiques spécimens de ces hautes sculptures minérales surmontées d'un chapeau de pierre en plusieurs points du département des Hautes-Alpes. Elles peuvent atteindre jusqu'à 20 mètres de hauteur.

Ces formations d'origine glaciaire, également appelées « cheminées de fée », sont le résultat de l'érosion de moraines, des matières mal cimentées,

composées de sables, graviers et débris de blocs de roche argilocalcaire, entraînées, il y a trois millions d'années, par un glacier aujourd'hui disparu. Elles sont surmontées de blocs rocheux en basalte, plus résistants.

Ces « chapeaux » ou « coiffes » ronds ou triangulaires ont produit l'effet d'un parapluie : ils ont protégé la colonne de terre, plus fragile et tendre, située en dessous de l'érosion causée par la pluie et le ruissellement de l'eau, permettant ainsi la formation de ces structures uniques.

Le piédestal, contourné par la pluie, a

été progressivement érodé et a durci ; la surface autour s'est affaissée. De nombreuses moraines, une végétation plus rare que dans les Alpes du Nord et les prémices du climat méditerranéen expliquent leur abondance dans le département.

On peut les observer en plusieurs endroits du département, des alentours du lac de Serre-Ponçon jusqu'au Champsaur. Sur un axe très touristique, entre Savines-le-Lac et Le Sauze-du-Lac, le site de Pontis est très fréquenté.

De nombreuses légendes

Des panneaux explicatifs ponctuent les sentiers qui l'entourent, avec une vue imprenable sur le lac de Serre-Ponçon. Le village de Théus est aussi réputé pour sa « salle de bal

les Hautes-Alpes



des Demoiselles coiffées ». Ce site géologique spectaculaire regroupe pas moins d'une centaine de formations de ce genre, d'où son nom.

Les Demoiselles coiffées ont suscité l'émergence de nombreuses légendes, qui ont fini par leur donner une dimension poétique et mystique. L'une d'entre elles raconte que ces formations étaient des jeunes filles d'une grande beauté, pétrifiées au moment où elles participaient à un bal, d'où le nom du site de Théus. Une autre légende rapporte qu'il s'agissait de fées qui se seraient abritées du soleil en se plaçant sous un chapeau de pierre et auraient été victimes d'un sortilège...

Sur le site classé de Châteauroux-Alpes, situé près de la cascade de la Pisse, on peut observer d'autres formations géologiques impressionnantes. Dans le Queyras,

sur la commune de Château-Ville-Vieille, une cheminée de 15 mètres de haut, au chapeau rond, est appelée « Demoiselle coiffée de Molines ». Elle émerge, seule, au milieu de la forêt de mélèzes, sur la route de Saint-Véran. Classée monument naturel des Hautes-Alpes, elle figure à l'inventaire des Monuments pittoresques français dressé dans les années 1930. Il fut un temps où les habitants lui donnaient plutôt un nom masculin, « Le Baromé », qui signifie « homme puissant » en celtique. Sa coiffe était alors considérée comme un béret.

Sur place, on découvre aussi des « demoiselles coiffées » en cours de formation et d'autres « demoiselles décoiffées » : celles qui ont perdu leur coiffe au XIX^e siècle, rappelant que l'érosion continue son œuvre et que les fées ne sont pas éternelles... ■

ITINÉRAIRES

RANDONNER VERS les Demoiselles coiffées

Les Demoiselles coiffées sont le prétexte à de nombreuses balades et randonnées, des plus accessibles aux plus difficiles. À Pontis, elles sont visibles après seulement 200 mètres de marche, en partant du parking aménagé sur place. À partir du Sauze-du-Lac, la balade dure moins d'une demi-heure et est faisable en famille, en empruntant un sentier ombragé. Si on l'aperçoit de loin depuis la route, on peut aussi s'approcher de la Demoiselle de Château-Ville-Vieille. La balade est faisable même avec des enfants en bas âge.

D'autres randonnées sont d'un niveau de difficulté moyen, comme celle entre Espinasses, Théus et Remollon. Une autre boucle de 7 kilomètres, qui passe par le site de Théus, nécessite trois heures de marche. On rejoint aussi la salle de bal des Demoiselles coiffées située dans le ravin de Vallauria via plusieurs sentiers de randonnée balisés, plus ou moins difficiles.

Vous pouvez retrouver ces itinéraires sur de nombreux sites internet parmi lesquels <https://alpesrando.net> ou www.visorando.com.



Causes communes

Puy-Saint-Vincent

Isolation thermique de la toiture de l'école

La commune souhaitait compléter l'isolation de la toiture. Lors des phases de construction et de transformation successives de l'école, une partie de la toiture n'avait pas été isolée. Les travaux ont aussi consisté à reprendre une partie de la charpente et du faux plafond d'une des classes dont la structure n'était pas adaptée. Ils permettront de limiter la déperdition de chaleur et ainsi de réduire les coûts énergétiques du bâtiment.



Budget : 65 300 € HT
Subvention du Département : 13 060 €

Ventavon

Réhabilitation d'un logement communal

La commune de Ventavon souhaitait rénover un logement communal situé rue de la Fontaine et loué en l'état depuis 1968. Le dernier locataire ayant quitté ce logement, la commune a effectué des travaux de maçonnerie et d'électricité afin de réaménager, mettre aux normes et améliorer les performances énergétiques du logement, avant d'en faire bénéficier un nouveau locataire.



Budget : 78 445 € HT
Subvention du Département : 23 533 €

Pelleautier

Réhabilitation de la croix et du clocher de l'église

Les fortes rafales du printemps et de l'été 2022 ont entraîné, petit à petit, un déchaussement de la croix depuis un socle renfort de charpente vétuste situé dans le clocher. Elle menaçait de céder sous son poids et de percer le toit de l'église. Cette instabilité présentait aussi un risque pour les bâtiments proches et les populations passant à proximité de l'édifice. Il était donc nécessaire de réhabiliter la charpente et la toiture du clocher, et de refaire à neuf la croix.



Budget : 48 933 € HT (première phase)
Subvention du Département : 12 230 €

Saint-Chaffrey

Sécurisation du pont levis

Le pont-levis construit entre 1920 et 1930, permet de libérer le passage des eaux et des éléments charriés par le torrent de Sainte-Élisabeth lors de ses crues. Mais l'ouvrage entraînait de fortes nuisances sonores au passage des véhicules. Par ailleurs, des déplacements et déformations de la structure de l'ouvrage lors des phases de levage étaient apparus. La commune devait donc sécuriser ce pont situé sur l'artère la plus utilisée de Saint-Chaffrey. Les composantes métalliques et les solins d'accès à l'origine des nuisances sonores ont été remplacés et les appuis de la structure renforcés.



Budget : 125 100 € HT (première phase)
Subvention du Département : 30 000 €

Aubessagne

Création d'un réservoir et reprise des canalisations d'eau potable

Ce projet est le résultat du schéma directeur en eau potable de l'ancienne commune des Costes, des dysfonctionnements du réseau de distribution d'eau potable de l'ancienne commune de Saint-Eusèbe sur les secteurs du Villard et de la création de la commune nouvelle d'Aubessagne. Une vision des projets à l'échelle du périmètre de cette commune nouvelle était nécessaire. La création d'un nouveau réservoir, la rénovation du réseau d'adduction et de distribution et la mise aux normes du réseau de défense incendie permettront d'assurer les besoins en défense incendie et en consommation en eau potable, avec une pression satisfaisante, de nombreux hameaux : Mallarua, Les Courts, Maissebert, Maissubert, Le Villaret, Les Lantelmes, Le Villardon et Saint-Eusèbe-en-Champsaur.



Budget : 1 627 814 € HT
Subvention du Département : 158 103 €

Le Saix

Aménagement de l'entrée du village

La commune du Saix poursuit les travaux d'aménagement de l'entrée du village, dénommé « Sousta » afin d'améliorer l'accueil des habitats et visiteurs. Il s'agissait d'améliorer la zone de tri sélectif, de créer des places de parking supplémentaires et de rénover l'arrêt de bus.

Budget : 33 731 € HT
Subvention du Département : 13 492 €

Groupe de la majorité départementale

À l'aube de cette nouvelle année 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que cette année soit synonyme de santé, de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous.

La fin de l'année 2024 a apporté son lot d'instabilité et d'incertitudes au plus haut niveau. À cette occasion, les collectivités locales – et le Département en particulier – ont fait la démonstration de toute leur pertinence et de leur stabilité en répondant, chaque jour, aux attentes des Haut-Alpins.

2023 et 2024 ont été des années records dans les Hautes-Alpes en matière d'investissement et d'aménagement du territoire. Et nous entendons continuer à jouer notre rôle d'aménageur et d'accompagnateur des Haut-Alpins dans leur quotidien. Et ce, même si le contexte budgétaire se contraint, comme partout ailleurs. La gestion rigoureuse de nos ressources et des choix s'impose, mais nous restons déterminés à mener à bien la majorité des opérations programmées d'ici 2028, les projets restants pouvant être réalisés en 2029.

Pour 2025, notre budget reste ambitieux et responsable. Nous continuerons à investir dans des projets d'énergies renouvelables avec la SEM Énergie, à soutenir nos stations de ski malgré les défis énergétiques, et à veiller à ce que les services publics restent accessibles à tous.

En outre, nous nous préparons activement pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030. Cet événement majeur sera une opportunité unique de mettre en valeur notre département et de renforcer notre attractivité touristique. Face à ces grands rendez-vous, vous pourrez, comme toujours, compter sur notre engagement plein et entier.

*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Le logement : un défi majeur pour l'avenir des Hautes-Alpes

Le logement dans les Hautes-Alpes n'est plus une question secondaire. En créant, avec Monsieur le préfet, trois groupes de travail dédiés à cet enjeu, le Département affirme que c'est une priorité pour l'avenir de notre territoire.

Même s'il n'a pas de compétence directe en la matière, il agit déjà à travers les travaux de ses vice-présidents et commissions, ou via des dispositifs comme la Maison de l'habitat. Pourtant, le constat est sans appel : le déficit de logements freine notre développement économique et social.

Nos entreprises - qu'elles relèvent du tourisme, de la santé, du commerce ou de l'agriculture - peinent à recruter. Les talents ne manquent pas, mais les logements, si. Jeunes couples contraints de partir, familles renonçant à s'installer, fermeture d'écoles : l'érosion démographique fragilise nos villages et menace leur vitalité.

Il est temps d'encourager les grands employeurs à investir dans le logement de leurs salariés, à l'image de ce qu'ont fait jadis Pechiney ou Michelin. Les entreprises ont un rôle social à jouer pour stabiliser l'emploi et dynamiser nos territoires.

Ce déficit impacte également les cadres, professions libérales et seniors, en quête de solutions d'habitat inclusif. Si des initiatives émergent, elles manquent de coordination pour convaincre les investisseurs.

Nous proposons donc de structurer un projet départemental ambitieux autour de l'habitat inclusif. Intégré aux contraintes des lois ZAN et ZEN, il devra concilier respect de l'environnement et besoins des générations actuelles et futures.

À l'issue des travaux des groupes de réflexion, pourquoi ne pas organiser une concertation départementale ? En réunissant collectivités, bailleurs, promoteurs et l'État, nous pourrions élaborer une stratégie commune, garante d'un avenir solidaire, durable et attractif.

L'urgence est là. Ensemble, agissons ! Notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour une année 2025 placée sous le signe de l'action, de la solidarité et de la réussite pour tous.

*Gaëlle Moreau et Gérard Nicolas
co-présidents*



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ! « Hautes-Alpes le mag », c'est votre magazine.



Aidez-nous à l'améliorer en répondant à quelques questions en ligne



hauts-alpes.fr



Hautes-Alpes
le département